

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
191^e année
4 juin 2015
n° 20 / 7645^e
pages 1145 à 1200

CHRONIQUE / Notaire

Privilège d'exercice et liberté d'entreprendre
Du droit de présentation des notaires à la loi Macron
> Marie-Laure Dussart

1166

ÉDITORIAL

- 1145 La désolante passivité de la Cour de cassation face à la « fraude électorale » en Nouvelle-Calédonie, *Olivier Beaud*

ACTUALITÉS

- 1150 Taux effectif global erroné: portée d'une erreur de calcul inférieure à la décimale
1153 Bail commercial (révision du loyer): portée de la clause d'indexation
1154 Sociétés commerciales: décret d'application de l'ordonnance du 31 juillet 2014
1160 Transition énergétique: adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale

POINT DE VUE

- 1164 Propriétés intellectuelles: prendre (enfin) le droit pénal au sérieux, *Emmanuel Dreyer*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1172 **Chronique:** L'établissement de la filiation des enfants nés de GPA à l'étranger, *François Chénéde*
1178 **Panorama:** Bail d'habitation, *Nicolas Damas*
1187 **Notes:** Le principe *non bis in idem* et le cumul des sanctions pénales et disciplinaires applicables aux notaires, *avis sur Civ. 1^{re}, 9 avr. 2015, Jean-Paul Sudre*
1192 *Bis repetita placent:* cumul des sanctions pénales et disciplinaires, *note sous Civ. 1^{re}, 9 avr. 2015, Olivier Décima*
1196 Réparation du dommage environnemental: les remèdes du droit interne face aux limites du droit de l'Union européenne, *note sous CJUE 4 mars 2015, Mathilde Boutonnet et Ève Truilhé-Marengo*

ENTRETIEN

- 1200 Hervé Synvet - La sélection à l'entrée du master 2

DALLOZ



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

Imprimerie Champagne

52200 Langres

Dépôt légal - Juin 2015

Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR69572195550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Olivier Beaud

1145

La désolante passivité de la
Cour de cassation face à la
« fraude électorale »
en Nouvelle-Calédonie



ACTUALITÉS

1148

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Billet à ordre: mesures conservatoires sur les
biens du donneur d'aval, *Com.* 19 mai 2015

Hypothèque (inscription le même jour): répartition
des deniers par contribution, *Com.* 5 mai 2015

Crédit documentaire: conditions d'affectation
à une autre commande, *Com.* 5 mai 2015

Concurrence-Distribution

Pratique de ciseau tarifaire (France Télécom):
validité de la procédure d'engagements,
Com. 12 mai 2015

Consommation

Taux effectif global erroné: portée d'une erreur
de calcul inférieure à la décimale,
Civ. 1^{re}, 9 avr. 2015

Contrat d'affaires

Transport de marchandises (vol): qualité pour
agir en réparation du fabricant expéditeur,
Com. 19 mai 2015

Entreprise en difficulté

Plan de continuation: poursuite et exécution
des contrats en cours, *Com.* 19 mai 2015

Admission des créances: recours du débiteur
contre les décisions du juge-commissaire,
Com. 19 mai 2015

Nullités de la période suspecte: paiement pour
dette non échue et cession de créance,
Com. 19 mai 2015

Plan de cession (licenciements économiques):
consultation des institutions représentatives
du personnel, *Soc.* 19 mai 2015

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (révision du loyer): portée
de la clause d'indexation, *Civ.* 3^e, 20 mai 2015

Société et marché financier

Sociétés commerciales: décret d'application
de l'ordonnance du 31 juillet 2014

Abus de marché: portée de l'inconstitutionnalité
du cumul des condamnations, *Crim.* 20 mai 2015

1155

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance vie (frais de gestion): non-conformité
des mentions de l'encadré, *Civ.* 2^e, 21 mai 2015

Produits défectueux (responsabilité):
prescription et date de mise en circulation,
Civ. 1^{re}, 15 mai 2015

Vente (promesse synallagmatique): portée
d'une condition suspensive sans terme fixe,
Civ. 3^e, 20 mai 2015

1157

DROIT IMMOBILIER

Bail

SAFER (droit de préemption): inopposabilité
du délai de validité du compromis de vente,
Civ. 3^e, 20 mai 2015

Construction-Urbanisme

Vente d'immeuble à construire: défaut
d'isolation phonique et exigüité d'une place
de parking, *Civ.* 3^e, 20 mai 2015

1157

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Circulation routière (alcoolémie): modalités
de vérification des éthylomètres,
Crim. 19 mai 2015

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen: droit de la défense
et notification de la date d'audience,
Crim. 20 mai 2015

1158

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Conseil municipal: constitutionnalité du vote
au scrutin secret, *Cons. const.*, 29 mai 2015

Étranger (contrôle d'identité): éléments
objectifs extérieurs à la personne,
Civ. 1^{re}, 13 mai 2015

Distribution d'eau (incident de paiement):
constitutionnalité du régime de résiliation,
Cons. const., 29 mai 2015

Environnement

Transition énergétique: adoption
du projet de loi par l'Assemblée nationale

1161

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Sanction disciplinaire: demande d'explications
écrites restée sans réponse, *Soc.* 19 mai 2015

Plan de sauvegarde de l'emploi: mise à la
retraite d'un salarié protégé, *Soc.* 19 mai 2015

Accord collectif (changement de classe et de
poste): respect d'une période probatoire,
Soc. 20 mai 2015

Congés payés annuels en jours ouvrés
(Air France): salariés à temps partiel,
Soc. 12 mai 2015

Sécurité sociale

Amiante (FIVA): compétence judiciaire
exclusive en cas de litige,
Civ. 2^e, 21 mai 2015

1163

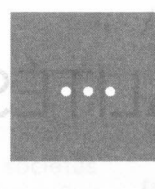
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (entente illicite):
action en réparation des victimes,
CJUE 21 mai 2015

Profession juridique et judiciaire

Avocat (contestation d'honoraires): recours
contre la décision du bâtonnier,
Civ. 2^e, 21 mai 2015



1164

Propriétés intellectuelles:
prendre (enfin) le droit pénal au sérieux
par Emmanuel Dreyer



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1166

Privilege d'exercice et liberte d'entreprendre
par Marie-Laure Dussart

1172

L'établissement de la filiation
des enfants nés de GPA à l'étranger
par François Chénéde

PANORAMA

1178

Bail d'habitation
avril 2014 - mars 2015
par Nicolas Damas

NOTES

1187

Le principe *non bis in idem* et le cumul des sanctions
pénales et disciplinaires applicables aux notaires,
avis sur Civ. 1^{re}, 9 avr. 2015
par Jean-Paul Sudre

1192

Bis repetita placent: cumul des sanctions pénales
et disciplinaires, note sous Civ. 1^{re}, 9 avr. 2015
par Olivier Décima

1196

Réparation du dommage environnemental:
les remèdes du droit interne face aux limites
du droit de l'Union européenne,
note sous CJUE 4 mars 2015
par Mathilde Boutonnet et Ève Truilhé-Marengo

1

2

3

ENTRETIEN

1200

Hervé Synvet - La sélection à l'entrée du master 2

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).